OA AFU

AIDE AUX EXPERTS

Validation des bilans d'équipes

PROGRAMME E

- N° de bilan :
- Date de l'entretien :
- Référent :
- Nombre d'équipiers :
- Nouveaux membres :
- Départs de membres :
- Changement de référent :

SECURITE PATIENT

Réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe(sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

Nombre, dont EIGS ou ciblés :

Thèmes abordés:

Enseignements tirés :

Eventuels EIAS remarquables N° sur le thème de :

AMELIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an. (Chaque membre de l'équipe doit réaliser une activité de formation).

1° action

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

2° action

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

3° action

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

AMELIORATION TRAVAIL EN EQUIPE

Réalisation d'au moins 2 action d'amélioration du travail en équipe par an. (Chaque membre doit avoir contribué à au moins 1 activité).

1° action : Mise en œuvre de la Check-list obligatoire

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

2° action

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

SANTE DU PROFESSIONNEL

Réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel par an.

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

RELATION PATIENT

Réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient par an.

Points forts :

Points faibles :

Actions mises en place :

Attestation éventuelle :

MODALITES

Le bilan d'équipe peut être validé selon différentes modalités :

- en monodisciplinaire

- en pluridisciplinaire si les actions listées sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs…).

- en pluriprofessionnel si des actions listées sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IBODE, IDE…).

COMMMENTAIRES EXPERT

Avis sur la dynamique de l'équipe (excellente, bonne, moyenne) :

Niveau d'implication des équipiers (bonne, moyenne, faible) :

Projets de gestion des risques de l'équipe :

Projets de gestion des risques institutionnels :

COMMENTAIRES EQUIPE